ASSEMBLÉE NATIONALE

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 952

présenté par
M. El Guerrab, M. Colombani, M. Pancher et M. François-Michel Lambert

---

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.